

Extrait du Le Petit Niçois - L'autre information des Alpes Maritimes, actualités 06

<http://www.lepetitnicois.fr/actualites-et-politique/villes-a-la-une/les-parlementaires-se-mobilisent-contre-la-detention-illegale-d-armes.666.html>

Trafic

Les parlementaires se mobilisent contre la détention illégale d'armes

- Actualités et politique - Villes à la une -

Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

Le Petit Niçois - L'autre information des Alpes Maritimes, actualités 06

La détention illégale d'armes a fait l'objet d'une visite d'une délégation parlementaire le 18 février 2010, au commissariat des Moulins. L'occasion de proposer des solutions pour renforcer la législation et de souligner l'explosion de la possession d'armes factices.



Armes de chasse, de guerre ou armes à feu de défense, toutes font l'objet de trafic et de détention illégale.

Dans le département des Alpes-Maritimes, 53 441 armes sont déclarées. Sans compter celles achetées avant 1995, qui ne sont pas répertoriées, et celles qui ne sont pas volontairement déclarées, comme les reliques de guerre, héritage des grands-parents et arrière grands-parents. Cette détention illégale est qualifiée « d'honnête » par Pierre-Marie Bourniquel, directeur départemental de la sécurité publique et membre de la délégation parlementaire qui s'est déroulée à Nice le 18 février, au commissariat des Moulins.

En ce qui concerne le trafic d'armes illégales, aucune estimation n'a pu être faite. « Certains vous parleront de 12 millions d'armes, d'autres de 20 millions pour la France, c'est trop incertain », explique Bruno Leroux, président de la délégation. Il est d'ailleurs difficile de déterminer la provenance et le prix de vente. « Un suspect issu du quartier des Moulins nous a avoué avoir acheté sa kalachnikov 1 500 Euros à Marseille », raconte Pierre-Marie Bourniquel. L'objectif de la délégation est de réduire le trafic en harmonisant les législations européennes, en luttant contre le trafic dans les pays de l'Est et en renforçant les contrôles aux frontières. Le directeur de la sécurité pense aussi à revoir la législation sur les déclarations de port d'armes. « On devrait obligatoirement fournir un certificat médical, même si, évidemment, cela ne fait pas office d'examen psychologique ».

Une explosion des répliques d'armes

La plupart du temps, les jeunes faisant partie d'une bande se procurent des armes de chasse en les volant. « Ils les trafiquent en sciant le canon » précise Pierre-Marie Bourniquel.

Mais attention, la détention de fusils de chasse au sein des bandes reste assez rare. « La plupart du temps, il s'agit d'armes blanches ou d'armes factices ». Le département des Alpes-Maritimes ne fait d'ailleurs pas partie des plus touchés de France. « La région parisienne et de Marseille connaissent beaucoup plus de violences avec armes ».

Les parlementaires se mobilisent contre la détention illégale d'armes

De plus en plus répandues, les armes factices sont le nouveau problème des autorités. « Elles sont disponibles en vente libre et ressemblent de plus en plus aux vraies », souligne Pierre-Marie Bourniquel. Au premier abord inoffensives, il ne faut tout de

même pas les prendre à la légère. Qu'elle soit factice ou véritable, une arme pointée sur soi engendre toujours un traumatisme. « La possession d'une arme factice et son utilisation est une circonstance aggravante pour ceux que l'on arrête ». Pierre-Marie Bourniquel, enfin, remarque d'ailleurs une forte hausse des saisies d'armes factices, contrairement à celles d'armes véritables qui restent stables.

Marie Protet